

FAMILLE - ÉDUCATION ET ANIMATION

DOMAINE D'ACTIVITÉS - SERVICES À LA POPULATION

Correspondance ROME E/M G1203 Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
 Correspondance RIME E/M FPEEDU07 Assistant éducatif

MÉTIER

Définition	Construit et propose le projet pédagogique concernant l'accueil de mineurs. Organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation
Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Directrice / Directeur d'équipement de loisirs • Directrice / Directeur de structures d'accueil collectif de mineurs
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de projets contractualisés et transverses dans le cadre de politiques publiques aux enjeux multiples (aménagement du temps scolaire, citoyenneté et responsabilisation, prévention et politique de la ville, etc.) en lien avec les nouveaux projets de territoires (proximité et sectorisation, intercommunalité, développement rural, etc.) • Réglementation de l'accueil des mineurs, et de la mise en œuvre d'activités et de la protection de l'enfance • Réformes des politiques publiques (Éducation nationale, jeunesse, sport, politique de la ville, etc.) • Développement d'actions d'animation intergénérationnelles
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale, département, région • Généralement rattaché à un service enfance/jeunesse/éducation
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en bureau avec déplacements fréquents sur le territoire • Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public • Rythme de travail et pics d'activité liés aux périodes périscolaires • Grande disponibilité (congés hors vacances scolaires)
Spécialisations / Extensions	<ul style="list-style-type: none"> • Par types de publics : petite enfance, enfance, jeunesse, handicapés • Par types d'équipements : centre de vacances, centre de loisirs avec ou sans hébergement, base de loisirs, accueil maternel, accueil périscolaire • Par types d'organisations : activités de quartiers, de territoire, séjours extérieurs, itinérant
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie très forte dans l'activité quotidienne de la structure et l'organisation du travail, en conformité avec les orientations de la collectivité et la réglementation • Responsabilité du projet global de la structure, sous l'autorité du service enfance/jeunesse/éducation, en lien avec l' élu • Projets et activités de la structure définis en concertation avec les équipes d'animation • Encadrement d'une équipe à effectifs variables, selon la taille de la collectivité, de l'établissement ou de l'équipement
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Communication permanente avec les parents et les enfants • Relations avec les services de la collectivité, prestataires de services ou de loisirs : bibliothèques, piscines, équipements d'activités et/ou de loisirs, etc. • Relations avec d'autres établissements de loisirs ou socioculturels sur le territoire ou à l'extérieur de celui-ci • Coopération avec les directeurs d'école et les enseignants • Relations avec les institutions et les partenaires ou «contrôleurs» (direction départementale jeunesse et sports, protection maternelle infantile, caisse d'allocations familiales, direction départementale des affaires sanitaires et sociales) • Relations avec les associations d'usagers et les comités d'entreprise
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces, locaux d'accueil et d'animations (aires de jeux, mobiliers, équipements et supports d'activités, etc.) • Équipements et matériels extérieurs (séjours, activités itinérantes) • Moyens de transport de matériels
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : animateurs territoriaux (catégorie B, filière Animation) • Cadre d'emplois : Adjoints territoriaux d'animation (catégorie C, filière Animation)

Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie • Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe) • Profession et conditions d'exercice réglementées
Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la définition des orientations stratégiques du projet éducatif local • Conception et pilotage du projet pédagogique de la structure • Développement des partenariats
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une régie de recettes ou régie d'avance

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Participation à la définition des orientations stratégiques du projet éducatif local

- Recenser et évaluer les besoins de la population en matière de loisirs
- Prendre en compte les orientations du service et de la collectivité dans l'élaboration du projet du centre
- Travailler en transversalité avec les différents acteurs du projet éducatif global
- Promouvoir l'éducation au développement durable des usagers

Conception et pilotage du projet pédagogique de la structure

- Piloter et animer l'élaboration collective du projet pédagogique de la structure
- Vérifier la cohérence des projets d'activités de l'équipe d'animateurs et ajuster les propositions d'animation
- Organiser et coordonner l'ensemble des activités produites par l'équipe
- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe (enfants, adultes)
- Repérer les enfants en difficulté et alerter les services compétents
- Obtenir les moyens de la mise en œuvre du projet du centre
- Intégrer les objectifs du développement durable et d'éco-responsabilité dans les projets d'activités et projets pédagogiques

Développement des partenariats

- Identifier et mobiliser les partenaires internes et externes stratégiques
- Mettre en valeur les projets et activités du centre
- Développer des coopérations et des services
- Associer le centre à des projets impliquant plusieurs structures du service ou de la collectivité

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Projet éducatif de la collectivité
- Activités récréatives, d'éveil, sportives et culturelles
- Connaissances pédagogiques liées au public
- Techniques de conduite de réunions
- Signes d'alerte dans les comportements de l'enfant et de l'adolescent (addiction, etc.)
- Développement physique, psychologique et affectif de l'enfant et de l'adolescent
- Signes de maltraitance et procédures à suivre
- Acteurs de la protection de l'enfance
- Techniques de négociation et de médiation
- Acteurs institutionnels et associatifs
- Modes et procédures de conventionnement

SAVOIRS

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Environnement territorial, acteurs institutionnels, sociaux, culturels et associatifs locaux
- Dispositifs contractuels institutionnels
- Prise de parole en public
- Démarches éco-responsables, éco-gestes et développement durable
- Réseaux d'information et de communication
- Techniques et outils de communication

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

GESTION ADMINISTRATIVE - COMMANDE PUBLIQUE ET SUIVI JURIDIQUE	Code NSF P4	• Instruction des dossiers et application des procédures
GESTION BUDGÉTAIRE	Code NSF P5	• Exécution d'opérations budgétaires
GESTION PATRIMONIALE ET D'ÉQUIPEMENTS	Code NSF P7	• Gestion du patrimoine et des équipements
ÉVALUATION - CONTRÔLE - QUALITÉ	Code NSF R1	• Contrôle de la qualité des services rendus
INFORMATION - COMMUNICATION - CONCERTATION	Code NSF T2	• Promotion de l'action publique et mise en œuvre d'outils de communication
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Encadrement d'équipe
SÉCURITÉ DES USAGERS	Code NSF T4	• Contrôle de la réglementation et des consignes de sécurité des usagers
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Code NSF P6	• Participation à la gestion des ressources humaines
RELATION À L'USAGER	Code NSF T1	• Organisation de l'information des usagers
RELATION À L'USAGER	Code NSF T1	• Accompagnement et traitement de la demande